Image not found or type unknown

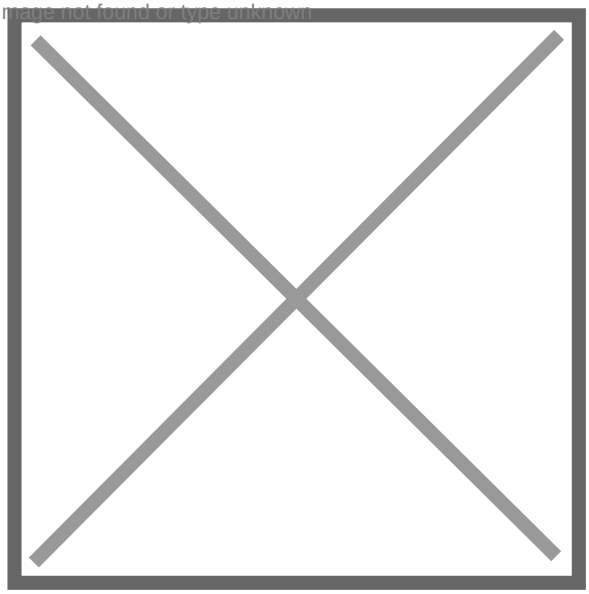

Concession en mauvais état

Par **pricillia**, le **08/09/2013** à **09:38**

Bonjour,

Nous avons une concession qui date d'une cinquantaine d'années. La pierre tombale et le monument ont subit les intempéries et l'assistant funéraire ne veut pas prendre la responsabilité des travaux, pour lui le monument risquerai de s'effriter. De plus, la mairie donne son accord pour vider le caveau.

Il y à quand même plusieurs assistants funéraires qui auraient pu être consultés pour donner un avis pour où contre.
Ai-je raison ? ai-je tord ?

J'éssaie de chercher une solution, ça me ronge l'esprit,
même la nuit je n'en dors pas. Comment faire ?

Merci de me donner votre avis.

Cordialement.

Par **Lag0**, le **08/09/2013** à **10:36**

Bonjour,
Vous dites "comment faire ?", mais vous n'indiquez pas votre but. Difficile alors de vous répondre...

Par **pricillia**, le **08/09/2013** à **11:01**

Je réponds à votre question : mon mari a reçu ce courrier de sa mairie de naissance. Il y a 1 frère et 1 sœur qui ont fait ces démarches, nous n'étions pas au courant du fait que, pour eux, c'est très bien comme cela, ça leur convient puisqu'il n'y à rien à payer. Je pense que tous a été préparé bien à l'avance, 1 seul devis suffisait. Mon mari a toute une famille qui va disparaître : grand-père, grand-mère, tantes, oncle.

Excusez-moi, j'ai dû mal à m'exprimer mais ça me choque.
Mon but aurait été de consulter plusieurs devis et de voir aux mieux.

Je pense qu'il est mieux d'avoir un caveau de famille, une concession à perpétuité comme moi.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **08/09/2013** à **22:53**

Cette histoire de pierre tombale et de monument regarde votre mari, son frère et sa soeur. Vous, vous n'êtes pas concernée. Si tous les 3 veulent laisser cette tombe en l'état vous n'y pourrez rien. A eux de prendre leur décision.

Par **pricillia**, le **09/09/2013** à **07:54**

bonjour,
oui je comprends très bien, mais personnellement
c'est choquant, enfin cela se passe entre mon mari et ses frères et sœurs à eux de voir.

merci de votre réponse bonne journée

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés